

DÉODATIENS

#71

JUILLET
AOÛT
2024

LE MAGAZINE DES HABITANTS DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

www.saint-die.eu

DOSSIER

VERTUEUSE FORET

Atout communal emprunté par différents usagers, la forêt requiert un entretien régulier et une adaptation constante face au changement climatique.



EMBLEMA

— Store —

Bijoutier - Horloger



COLLECTION
CONSTANCE



27 rue Thiers - Saint-Dié-des-Vosges

www. **EMBLEMA** .store

ÉDITO

CHÈRES DÉODATIENNES, CHERS DÉODATIENS,

Vous connaissez ma détermination pour rendre notre ville toujours plus accueillante, plus agréable. Reconstituée après la Deuxième Guerre mondiale, notre commune avait été repensée à l'époque, en plein essor de l'automobile, pour laisser la place à de grandes lignes droites, propices à circuler rapidement d'un point à un autre. Aujourd'hui, nos habitudes

et nos modes de vie ont bien changé : les voitures, les vélos, les transports en commun et les piétons doivent cohabiter dans un espace apaisé. C'est ainsi qu'il y a un an, nous avons lancé une commission composée d'élus, d'experts, d'associations et d'habitants. La zone 30 est le fruit d'un travail de concertation et est effective depuis la fin du mois d'avril. Les résultats sont déjà probants !

Les mobilités douces, ce n'est pas un phénomène de mode... c'est l'avenir ! Une réflexion est actuellement en cours pour imaginer le réseau de pistes cyclables à l'échelle de la ville. Il s'agit de construire un maillage global et cohérent, pourquoi pas en intégrant une voie verte en cœur de ville. C'est tout l'enjeu, pour mon équipe et moi-même, de construire la ville de demain, pour nos enfants.



Je vous souhaite un bel été !

Votre dévoué maire,
BRUNO TOUSSAINT

Agenda détachable
en pages centrales !



SOMMAIRE #71

JUILLET
AOÛT
2024

4-5

SUR LE VIF

Retour en images sur le mois

6-11

TOUTE L'ACTU

Des travaux qui font sens
La chasse aux mégots
Place aux Jeux !

12-15

DOSSIER

Vertueuse forêt

16

TRIBUNES

18-21

ÉVÈNEMENT

Un été déodatien
La liberté, ça se fête !
La géographie festive

23

PORTRAIT

Mélanie Richard

DÉODATIENS

LE MAGAZINE DES HABITANTS
DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

Directeur de publication : Bruno Toussaint

Réalisation : service Communication - **Impression :** L'Ormont Imprimeur - Saint-Dié-des-Vosges

Charte graphique : Ligne à Suivre - **Diffusion :** Médiapost - **Régie publicitaire :** Estelle Hameau, tél. 06 22 51 69 51

www.saint-die.eu - facebook.com/ville.saintdiedesvosges

Le Trois Minutes



1 Un bel anniversaire pour le Jardin !

Un Jardin dans ma ville vient de souffler ses 10 bougies, et de quelle manière ! Malgré une météo capricieuse, la manifestation portée par le service EMAC (Événements, Manifestations, Associations, Commerces) a fait le plein d'exposants et de visiteurs durant deux jours, rue Thiers. Au parc Jean-Mansuy, les décors réalisés par les services techniques ont récolté de très nombreuses félicitations.

2 Cyclo'Folies pluvieuses...

... cyclo'Folies heureuses ! Oui, ils ont eu du mérite, les 200 participants au dernier temps fort proposé le Comité des fêtes. Et ils n'ont rien regretté. Qu'ils aient enfourché leur bicyclette ou pris selle sur leur engin roulant non identifié, tous ont permis à la bonne humeur de tenir la dragée haute à la grisaille et à la pluie, en ce premier dimanche de juin...



3 Citoyens et électeurs

Une cinquantaine de jeunes Déodatien ont reçu leur première carte électorale des mains du maire Bruno Toussaint, le samedi 25 mai. Première échéance pour ces nouveaux majeurs : les élections européennes.





4

4 Déo'Defib, une heure, une vie

Proposé par le club Coeur et Santé en partenariat avec la Ville, le challenge Déo'Défibrille tous les suffrages. Après une semaine intensive début juin, les formations aux premiers gestes qui sauvent se poursuivent dans les quartiers. Une heure pour apprendre à sauver une vie, ça vous intéresse ? Alors vite, deodefibr.fr !

5 Un chèque LIRE pour les futurs collégiens

C'est une tradition à Saint-Dié-des-Vosges : en fin d'année scolaire, chaque élève de CM2 reçoit un chèque LIRE à utiliser dans une librairie ou un centre culturel. «*C'est maintenant que se construit votre avenir*», soulignait le maire, Bruno Toussaint, aux 275 élèves concernés.



5

6 Les métiers de la sécurité recrutent

La Journée interactive des métiers et de l'uniforme, le mardi 28 mai, c'était 22 stands (armées, logistique, transports, restauration, renseignements, médical...) pour quelque 50 000 emplois à pourvoir ! Pour mieux séduire, les professionnels avaient sorti l'artillerie lourde : parcours d'obstacles, présentation de matériel, challenge de tractions...



6

DES TRAVAUX QUI FONT SENS

Actuellement en travaux, la rue du Nouvel-Hôpital est testée en sens unique descendant pour une période de quatre mois.

Désormais, on n'emprunte la rue du Nouvel-Hôpital que dans le sens descendant, celui qui va du centre hospitalier à la rue Saint-Charles. Effectif depuis le 21 mai, ce changement est lié aux travaux actuels. Désamiantage, enfouissements des réseaux secs, réhabilitation de l'assainissement et mise en place d'enrobés : pour faire simple, la rue est refaite de fond en comble ! Mais forcément, avec plus de 100 000 allers/retours annuels, il était bien difficile

d'imaginer ce chantier sans modifier la circulation : pour accéder à l'hôpital, il est désormais nécessaire d'emprunter la rue de Thurin, la route de Nayemont, la rue des Genêts et la rue de Dijon. Un «stop» a d'ailleurs été installé sur cette dernière voie afin de favoriser la priorité. Pour rejoindre le centre-ville, aucun changement par rapport à avant, hormis les éventuelles perturbations liées aux travaux ! La réflexion a été menée en concertation avec l'ensemble des utilisateurs du centre hospitalier, à l'instar des ambulanciers, des sapeurs-pompiers ou du SMUR. *«Le choix du sens descendant se justifie par le fait que les secours doivent arriver au plus vite sur le lieu de l'intervention. Quand la victime est médicalisée, l'urgence est moindre...»*, précise l'adjoint

Patrick Zanchetta. Ce test forcé pour une durée de quatre mois pourrait bien devenir définitif. Avec l'étroitesse de la chaussée et des trottoirs, et le passage

fréquent des membres du lycée J.-B.-Jacques-Augustin, le risque d'un accident est accru. La maxime le dit si bien : il vaut mieux prévenir que guérir. ●



La mise en sens unique permet d'effectuer des travaux dans la rue.

UN PÔLE MÉDICAL VERRA LE JOUR



Le pôle sort de terre.

Sur les bords de la rue d'Alsace, entre les enseignes Concept d'Interior's et La Cantina, pelleuses et autres engins de chantier sont en action depuis quelques semaines. À cet emplacement, sortira de terre le premier pôle médical de Saint-Dié-des-Vosges. Le projet privé porté par Alain Thirion verra naître un bâtiment de 2 800 m² répartis sur quatre niveaux, construit avec l'aide du cabinet d'architecte A.A. Nourani.

À l'intérieur, une panoplie de services médicaux sera proposée. Au-delà d'assurer les soins généralistes avec des médecins (parmi lesquels figure le Docteur Fumex) et des infirmiers, le pôle proposera un laboratoire de biologie pour faire de l'analyse médicale, un espace d'ophtalmologie avec trois praticiens (dont le Docteur Petry) mais aussi un pôle pluridisciplinaire avec des chirurgiens-dentistes et des kinésithérapeutes, entre autres. Pour compléter

l'ensemble, autour du Docteur Bezaz, un département d'imagerie médicale rassemblera des services tels que la radiographie, l'échographie, la tomodensitométrie ou encore l'IRM. Au final, une fois terminée, cette structure faisant intervenir de nouveaux professionnels sur le territoire et d'autres plus connus sur le secteur, constituera le plus gros pôle médical du département des Vosges. ●

EN BREF !

ENCOMBRANTS

Chaque mardi, le ramassage des encombrants a lieu dans un quartier de la ville :

Les 9 juillet et 13 août :

Kellermann, l'Orme, Saint-Roch

Les 16 juillet et 20 août :

Centre-ville, Hellieule, La Bolle

Les 23 juillet et 27 août :

Foucharupt, Marzelay, Le Villé

Les 6 août et 3

septembre : Robache, Vigne-Henri, Pré-Fleuri, Behouille, Bois-Basselin, Dijon, Gratin, Vaxenaire

Les encombrants sont des déchets qui, du fait de leur poids et de leur volume, ne sont pas pris en charge par le service de collecte des ordures ménagères :

- meubles
- matelas et sommiers
- appareils de gros électroménager

Certains déchets, bien que volumineux, ne sont pas considérés comme des encombrants :

- gravats
- déchets verts
- pneus usagés
- bouteilles de gaz
- véhicules à moteur...

Les objets qui ne sont pas considérés comme des encombrants ne seront pas collectés. Ils doivent donc être déposés par vos propres moyens en déchetterie. www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31954 ●



Myriam Paquet mène de front la campagne anti-mégots.

LA CHASSE AUX MÉGOTS

Une grande chasse aux mégots a commencé début juin et s'affiche partout en ville. Myriam Paquet, conseillère municipale déléguée, l'explique.

Pourquoi une campagne de sensibilisation contre le jet sauvage des mégots de cigarettes ?

« Cette campagne s'inscrit dans la démarche « Ville propre ». Lors du nettoyage de printemps, on a constaté qu'il y avait des mégots partout. Or, l'effort demandé aux fumeurs n'est pas hors d'atteinte : qu'ils mettent leurs mégots dans les

cendriers urbains ou dans un cendrier de poche. À titre indicatif, nous distribuons 5 000 cendriers individuels durant cette campagne. »

Comme pour les déjections canines, cette forme de pollution relève avant tout du civisme...

« Oui. Nous demandons juste à chacun d'être responsable et de contribuer à la propreté de l'espace collectif, en sachant en outre qu'un effort considérable a été concédé par la Ville en termes de mobilier urbain, de distribution de sacs... On est aussi sur un principe de base : je ne jette pas mon mégot par terre chez moi, je n'ai pas à le jeter au sol quand je suis à l'extérieur. Et ce ne sont pas aux agents municipaux de ramasser nos déchets. »

D'autres thématiques sont-elles envisagées ?

« Dès lors que nous constate-

rons un besoin de sensibilisation important, nous agissons. Nous affichons partout en ville, nous sanctionnons lorsque c'est nécessaire (135 €), parce que nous voulons une ville propre, agréable, dans laquelle chacun de nos concitoyens se sente bien. » ●



Déjections canines : ramasser ou payer

Lancée au printemps 2023, la lutte contre les déjections canines s'est intensifiée : l'amende est passée à 135 € et les élus ont acté le principe de faire participer aux frais de nettoyage les propriétaires de chien pris en flagrant délit de non-ramassage (250 €). Pour rappel les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces de jeux publics.



Les décorations sont réalisées par les services municipaux.

UNE VILLE DÉCORÉE

Labellisée Terre de Jeux 2024, Saint-Dié-des-Vosges s'est parée des couleurs olympiques. Grâce au talent maintes fois démontré des services techniques municipaux, sous l'impulsion de Sylvain Rehberg notamment, les décorations réalisées à partir de matériaux recyclés fleurissent sur l'ensemble de la commune. Mi-avril, une tour Eiffel mesurant plus de cinq mètres a été érigée place Saint-Martin, des anneaux bleus, blancs et rouges ont été installés devant l'hôtel de ville et de nombreuses figurines de sportifs disputant les Jeux Olympiques ou Paralympiques sont visibles sur des ronds-points. Depuis la mi-juin, divers drapeaux nationaux flottent également au-dessus de la rue Thiers. ●



Les activités proposées dans le cadre du label « Terre de Jeux 2024 » se poursuivent au cours du mois de juillet.

PLAGE AUX JEUX !

À quelques jours de la cérémonie officielle les Jeux, la Ville vous permet de vivre l'ambiance olympique au travers d'animations ouvertes à tous.

La température autour des Jeux Olympiques et Paralympiques a gagné quelques degrés ces dernières semaines. Que ce soient les plus jeunes avec les activités destinées aux scolaires et aux associations ou les plus

expérimentés avec le défilé du 23 juin dernier et les autres animations au centre-ville, tout le monde a eu l'occasion de se plonger dans l'ambiance. Pourtant, la fête est loin d'être finie ! Au cours du mois de juillet, les événements proposés sont ouverts aux petits comme aux grands, aux sportifs comme aux non sportifs. Du 22 au 26 juillet, tout ce qui sera proposé au parc Jean-Mansuy sera gratuit. Chaque jour, de 14 h à 18 h, vous pourrez participer à des ateliers sportifs en autonomie ou, si vous le préférez, avec l'accompagnement d'encadrants. Si vous souhaitez pratiquer l'e-sport (autrement dit, jouer aux jeux vidéo avec un esprit compétitif), une installation dédiée sera

mise en place. Et si rien de tout ça ne vous dit, vous aurez la possibilité de prendre part aux ateliers de loisirs créatifs en lien, forcément, avec le sport ou les Jeux. Enfin, pour clore les préparatifs en beauté, nous vous donnons rendez-vous sur la place du Général-de-Gaulle le 26 juillet à partir de 20 h 24, heure du lancement officiel de la cérémonie inaugurale des Jeux Olympiques. Celle-ci sera retransmise en direct sur un écran géant par la Ville, autour d'un repas olympique mis en place par la SPA Déodatienne. De nombreux quiz seront proposés en parallèle pour animer une soirée qui s'annonce... inoubliable ! ●

UNE FÊTE QUI SE POURSUIT

La Fête du sport et des associations se tiendra le 7 septembre au parc Edmond-et-Jean-Woehrlé.

Et si, après les Jeux Olympiques et Paralympiques la fête se poursuivait ? Tout au long de l'année, de nombreuses associations sportives, culturelles, de loisir ou sociales véhiculent, elles aussi, des valeurs d'humanisme, d'universalité et de solidarité à Saint-Dié-des-Vosges. Pour que vous puissiez le constater, on ne saurait mieux vous conseiller que d'aller faire un tour au parc des sports Edmond-et-Jean-Woehrlé le samedi 7 septembre entre 11 h et 18 h (un repli au Palais Omnisports Joseph-Claudé n'est pas à exclure en cas de mauvais temps). Près d'une centaine d'associations



Stands, initiations et démonstrations sportives seront proposés le 7 septembre.

déodatennes y seront présentes pour partager leurs valeurs au travers de stands d'informations. Une partie d'entre elles iront même plus loin en vous proposant des démonstrations ou encore des initiations. Pour les sportives et sportifs qui habitent Saint-Dié-des-Vosges, l'événement constituera également une opportunité

de retirer un chèque «Déodat Sport» d'un montant de 20 €, octroyé aux moins de 18 ans, aux plus de 65 ans ou aux étudiants. Evidemment, pour justifier son bon droit, chacun doit apporter un justificatif de domicile. Les personnes mineures devront aussi présenter un livret familial ou la carte Cité'Pass et les étudiants, la carte étudiante. ●

LA NAGE S'APPREND AU JEUNE ÂGE

Évoluer dans l'eau tel un poisson dans une rivière n'est pas une chose aisée pour tout le monde, notamment pour les plus jeunes d'entre nous. Partant de ce principe et relayant localement un dispositif porté par l'État et l'Agence nationale du sport, la Ville et le Club de natation de Saint-Dié-des-Vosges profitent des vacances estivales pour offrir gratuitement les bases de la natation aux enfants ayant entre 6 et

12 ans. Sur une période de deux semaines, période comprise entre le 8 juillet et le 16 août, près de 70 enfants ont l'opportunité d'apprendre à être à l'aise dans l'eau et maîtriser quelques nages grâce à l'opération «J'apprends à nager». Nul doute qu'à son issue, les enfants qui pourront tester des activités aquatiques ou nautiques avec des craintes limitées seront nombreux. ●



L'apprentissage est intensif.

EN BREF !

RENTRÉE SCOLAIRE

Vous n'avez pas encore inscrit votre enfant dans l'une des écoles de la ville ? Prenez rapidement contact avec le service Education, place de l'Europe-Valéry-Giscard d'Estaing, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, tél. 03 29 52 66 36. La rentrée est fixée au lundi 2 septembre.

DES BORNES DE GONFLAGE POUR VÉLOS

Désormais, il vous est possible de gonfler vos pneus de vélo gratuitement. Grâce à l'idée de Coline Mangel partagée dans le cadre du budget participatif 2023, quatre bornes sont accessibles en libre service 24 h/24 quai Maréchal-Leclerc, derrière l'hôtel de ville, au skatepark ou encore à côté du Palais Omnisports Joseph-Claudé.

RECRUTEMENT

La Ville et la communauté d'agglomération sont régulièrement à la recherche de compétences et de personnes ressources. Leurs offres d'emploi sont disponibles sur www.saint-die.eu et sur www.ca-saintdie.fr. ●



La première rencontre s'est tenue le 13 juin.

LE MAIRE DANS LES QUARTIERS

O'est un nouveau rendez-vous Proximité auquel vous convie le maire Bruno Toussaint. Depuis le mois de juin, le 2^e jeudi du mois, il assure une présence dans les quartiers, alternant Saint-Roch, L'Orme et Kellermann, à proximité des centres sociaux, de 14 h 30 à 16 h 30. Le premier magistrat sera ainsi le jeudi 11 juillet devant le centre Germaine-Tillion et le 12 septembre au bâtiment Louise-Michel.

Pour rappel, depuis son élection en juillet 2022, Bruno Toussaint a fait de la proximité une priorité. Ainsi, des réunions publiques sont menées dans chaque quartier, le premier magistrat est sur le marché le 4^e vendredi du mois de 9 h 30 à 11 h 30 et une rencontre avec des adjoints est possible sur rendez-vous les samedis matin. Le calendrier des rendez-vous Proximité est disponible sur le site <https://saint-die.eu/mairie/proximite-avec-les-habitants> ●



Débats et félicitations ont animé la réunion de proximité au centre-ville le 4 juin dernier.

AVEC LES APPLAUDISSEMENTS DU PUBLIC

Il y a eu des remarques, des refus, des mises au point. Et puis, lors de la réunion de proximité centre-ville, il y a eu aussi des applaudissements.

Mardi 4 juin, une centaine d'habitants du centre-ville avaient fait le déplacement jusqu'à la salle Carbonnar pour la réunion de proximité proposée par le maire. À profils différents, problématiques différentes. On a parlé bacs à ordures ménagères, zone 30,

stationnement payant. Des sujets qui fâchent... ou pas ! La zone 30, par exemple, a été saluée par les habitants. Le stationnement payant, quant à lui, restera payant. Parce qu'en évitant les voitures ventouses, il garantit aux clients de trouver une place à proximité des commerces. L'heure gratuite quotidienne pour tous est maintenue, même si elle «coûte» 350 000 € à la collectivité. Un habitant a sollicité la municipalité pour interdire les vélos et les trottinettes sur la promenade des Tilleuls. «Partout en France, il est interdit de rouler sur les trottoirs. Donc à Saint-Dié aussi. Sachez que d'ici un an, il y aura des zones ou pistes cyclables partout en ville, et que nous travaillons sur un projet d'aménagement des

berges de la Meurthe.» Et les passerelles du pont de la République ? «Il faudrait 250 000 euros pour les refaire. On ne les a pas et je ne ferai pas de promesses que je ne peux pas tenir» affirme le premier magistrat. Un maire spontanément applaudi lorsqu'il a affirmé : «Je ne vous demande pas d'aimer mes idées ou ce que je fais, mais d'aimer votre ville et de le dire.» ●



La Bolle-Les Tiges en septembre

La prochaine réunion de proximité aura lieu le mardi 17 septembre à 19 h à la maison de quartier de La Bolle pour les habitants des quartiers La Bolle, les Tiges.

LE CENTRE DE BEAUTÉ «LM» VOIT PLUS GRAND

Devant répondre à un impérieux besoin d'espace, Laëtitia Miclo a déménagé le centre de beauté LM des quais au 58 rue Thiers. Sur deux étages, cette Déodatienne de naissance propose une large palette de soins dans une ambiance qu'elle définit «*fidèle à son identité, cocooning et moderne*». «*Je veux que la cliente se sente bien quand elle arrive mais je veux aussi que le mot beauté prenne tout son sens en touchant à tous les corps de métiers*», affirme Laëtitia Miclo. Pour réussir sa mission, elle peut compter sur l'aide d'une employée et de deux sous-locatrices. Dans

l'ensemble des soins proposés, il est par exemple possible de découvrir la madérotérapie qui permet de drainer les toxines et l'excès de liquide contribuant à la formation de cellulite ; mais aussi le soin de corps raffermissant à base de luminothérapie. Votre visage peut être également choyé grâce à un massage d'inspiration japonaise ou par le soin consistant à faire «*plusieurs ponctions de micro-aiguille*». Grâce aux spécialités de chacune, les ongles peuvent être ornés de prothèses tandis qu'une extension de cils avec plusieurs techniques (cil à cil, volume russe...) est proposée.



Laëtitia Miclo s'est installée au 58 rue Thiers.

Ouverture du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30. ●

EN BREF !

COMMERÇANTS OU FUTURS COMMERÇANTS

Marie-Pierre Seiwert, manager de centre-ville, assure une permanence tous les lundis de 9 h à 17 h au 31 rue Thiers pour vous conseiller sur les aides financières qui peuvent être allouées pour la création, la rénovation, la modernisation, l'équipement ou la mise en sécurité d'un commerce ; vous informer sur la réglementation en matière d'installation, d'ouverture, de cession ou de reprise d'un commerce ; vous accompagner dans la recherche d'un local commercial. Contact : mariepierre.seiwert@ca-saintdie.fr ou 06 47 45 37 34

LES PUCES DE LA BRADERIE

Comme chaque année, la Ville organise des puces à l'occasion de la braderie, le dimanche 15 septembre, de 5 h à 19 h. Les inscriptions (10 € le module de 4 mètres) sont à faire avant le 31 août, par un dossier à demander par mail à commerce@ville-saintdie.fr ou par téléphone au 03 29 52 66 78 ou 03 29 52 65 53. En fonction des places disponibles, il pourrait être possible de s'inscrire le jour J. ●



Le 29 est ouvert.

LE 29 NOURRIT LES CURIOSITÉS

projet mais nous l'avons repris en janvier en essayant de garder le concept», précise le gérant Hugo Fade, qui a également la responsabilité du restaurant Le Square. Un cadre naturel, une fresque murale réalisée par l'artiste internationale Claire Basler, voilà qui va de pair avec la ligne directrice du restaurant. «*On a essayé de créer une cohérence avec les autres restaurants déodatien en apportant quelque chose de nouveau*», affiche le gérant. Le restaurant se veut bistrannique avec des cartes régulièrement modifiées. Pour les réaliser, Cédric Laxenaire, chef de cuisine et ancien candidat de l'émission télévisée Master-Chef, s'appuie sur ses voyages aux quatre coins du

monde tout en utilisant des produits locaux. «*Il a une véritable ouverture d'esprit dans sa cuisine. On trouve des associations peu communes avec des influences asiatiques, levantines, de la cuisine canaille et de la street food*», affirme Hugo Fade. Le tout peut être proposé à une vingtaine de couverts maximum sur une carte pour le midi et une autre pour le soir.

Ouverture les lundi, mardi, jeudi et samedi de 12 h à 14 h et les mardi, vendredi et samedi de 19 h à 22 h. Réservation obligatoire sur www.le29restaurant.com



Longtemps, le local situé au 29 rue Thiers a été la source de questionnements. Depuis le 29 (sic) mars, le voile sur ce mystérieux commerce a enfin été levé. «*Nous ne sommes pas à l'origine du*



Le poumon vert

Représentant plus de 1 300 hectares sur le territoire, la forêt est soigneusement entretenue avec l'aide de l'Office national des forêts.

A Saint-Dié-des-Vosges, quel que soit l'endroit où l'on se trouve, une pointe de verdure est généralement visible à l'horizon. Reconnue comme étant la capitale du massif vosgien, la commune compte près de 1360 hectares de forêt sur son territoire. Dans ce total, 1334 hectares sont soumis au régime forestier. Autrement dit, les parcelles concernées peuvent être exploitées en fonction des recommandations fournies par l'Office national des forêts (ONF) avec qui la municipalité travaille en étroite collaboration. «*Nous avons un programme d'aménagement fourni par l'ONF qui nous indique quelle parcelle peut être exploitée. La rotation se fait tous les huit ans*», détaille Eric Petitdidier, membre du bureau d'études en charge de la forêt. Dans ces parties dont la superficie a été augmentée de 5 % par rapport à 2014 grâce aux achats de parcelles privées, il est possible de vendre le bois par adjudication (ou sur pied), vente où l'acheteur doit retirer l'arbre par ses propres moyens ou effectuer une vente «bord de route», vente où le façonnage

et le débardage sont déjà faits. «*L'intérêt de la vente bord de route est de faire des contrats d'approvisionnement qui favorisent la filière locale avec des scieries du coin*», ajoute Eric Petitdidier. Résumer l'exploitation d'une parcelle à la vente de bois serait considérablement réducteur. «*Une forêt, c'est comme tout, ça s'entretient*», affirme le chargé de projet. Dans ce cadre, la Ville cherche à favoriser la régénération naturelle en effectuant des coupes d'éclaircies afin de permettre à la graine de germer plus facilement et d'aider l'arbre à se développer.

fournit un programme de travaux d'infrastructures avec, entre autres, le curage de bois d'eau et de fossés mais aussi de travaux sylvicoles avec le dégagement de plantations pour favoriser la croissance», précise l'agent. Tout ceci n'est pas sans omettre l'indispensable mission des services municipaux visant à assurer la propreté et l'entretien environnemental de l'ensemble. ●

«UNE FORÊT, G'EST COMME TOUT, ÇA S'ENTRETIENT»

ERIC PETITDIDIER
CHARGÉ DE PROJET AU SEIN
DU BUREAU D'ÉTUDES MUTUALISÉ

La pousse naturelle, il en est surtout question sur des parcelles spécifiques nichées dans le massif de la Madeleine. En accord avec l'Office national des forêts, de nouvelles essences, résistant aux changements climatiques, ont été plantées depuis 2022 dans un espace clôturé appelé «l'îlot d'avenir». Non loin, sur «l'îlot de sénescence», la biodiversité est favorisée. «*On n'y fait rien pendant 30 ans pour voir comment ça évolue sans action de l'homme*», précise Eric Petitdidier. Au total, dans le budget municipal, ce sont près de 100 000 € qui sont consacrés chaque année à la forêt communale. Outre les frais de garderie, la contribution à l'Etat, la rémunération des gardes forestiers et l'achat de parcelles supplémentaires, une partie de cette somme est consacrée aux travaux. «*Chaque année, l'ONF nous*



Tout au long de l'année, la forêt déodatienne affiche des couleurs verdoyantes. Un fait dû à la présence majoritaire de résineux parmi lesquels figurent des sapins, des épicéas et des bois sylvestre. Ces essences sont accompagnées par des feuillus tels que des hêtres ou des chênes, entre autres. ●

Une cohabitation à entretenir

Atout touristique non négligeable, la forêt rassemble de nombreux usagers.

Dans la forêt, il y a des sangliers, des chevreuils, des lièvres, des renards mais aussi... de nombreux autres usagers. Outre les chasseurs (voir encart), le massif déodatien est régulièrement emprunté par un bon nombre de randonneurs chaque semaine. Avec les différentes roches, le camp celtique de la Bure ou encore la cascade des Molières, il faut dire qu'en matière de paysage, il y a de quoi en prendre plein la vue. En tout, près de 44 kilomètres de randonnées sont balisés et entretenus par le Club vosgien. Accessibles à tous, ils peuvent également servir de lieu de compétition pour les plus sportifs : le trail des Roches chaque fin avril et le tour du Kemberg le 1^{er} mai rassemblent de nombreux coureurs expérimentés. Toujours dans le massif du Kemberg, il est également possible de croiser des vététistes qui empruntent la piste qui leur est spécialement dédiée. Parmi ces derniers, on peut notamment citer le local Rémi Thirion mais aussi,



Le VTT est l'une des activités possibles dans le massif forestier déodatien.

lors du DH des Roches, le quintuple champion du monde de descente Loïc Bruni ou encore le vainqueur de la coupe du Monde, Amaury Pierron. De même, grâce à un travail mené en collaboration avec l'Icare club

et avec l'accord de l'Office national des forêts, une demi-dizaine de pistes de décollage ont été mises à disposition des spécialistes de parapente et de deltaplane. ●

Un compromis renouvelé avec les chasseurs



Un accord permet de régler la chasse.

La relation entre les chasseurs et les autres usagers de la forêt pourraient presque faire le titre d'une fable de Jean de la Fontaine. Souvent décriée ici et là, à Saint-Dié-des-Vosges, elle donne lieu à un épilogue positif. Grâce à une concertation appuyée avec l'Amicale des chasseurs dirigée par Bernard Fertig, un compromis permettant à chacun de s'y retrouver a été acté par le conseil municipal. Ainsi, dans les quatre massifs déodatien, la chasse est interdite les mercredis, et

le dimanche après-midi à partir de 13 h, au Kemberg et à la Bure depuis le dimanche 4 juin 2023. Preuve du bien-fondé de l'opération, les conseillers municipaux ont acté le renouvellement du bail à l'occasion de la séance du 18 avril dernier. ●



Face aux risques de feux, des précautions sont prises.



Patrick Zanchetta
ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX TRAVAUX,
AU FONCIER, À LA FORÊT
ET AU PATRIMOINE

Quelle est l'importance de la forêt pour notre ville ?

«On ne peut pas en tirer de revenus pour investir en raison de la baisse des prix du bois. Néanmoins, elle reste un bel atout car nous souhaitons être une ville touristique. Nous faisons beaucoup d'efforts avec l'Office national des forêts pour l'entretenir.»

Quel bilan peut-on faire de l'arrêté favorisant le partage de la forêt entre ses usagers ?

«Le bilan est plutôt positif. Nous avons récemment eu une rencontre pour mettre sur la table ce qui n'allait pas et nous avons obtenu un consensus naturellement.»

Le contexte climatique est-il une préoccupation quotidienne ?

«Je ne peux que répondre oui ! Avec les sols détrempés cette année, les arbres ne sont plus fixés au sol et en cas de tornade nous pourrions avoir de gros dégâts. Et si les températures élevées persistent comme en 2022 et 2023, nous devrions chercher des espèces de bois plus résistantes. Il faudrait que les saisons reviennent à la normalité.» ●

Un avenir en réflexion

Une réflexion est menée quant à la protection des forêts face au risque accru d'incendie.

Ce n'est un secret pour personne : à cause du réchauffement climatique notamment, les Vosges sont de plus en plus sujettes à des incendies forestiers. Ce fut notamment le cas du côté de Bois-de-Champ et Mortagne en juin dernier où plus de 30 hectares avaient été brûlés. Depuis quelques années, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges tente d'anticiper au mieux ce risque en multipliant les initiatives en lien avec les sapeurs pompiers et l'Office national des forêts. En 2022, une période de forte séche-

resse avait mené à une réflexion concernant des emplacements stratégiques où les camions pourraient se stationner facilement et où des réserves d'eau pourraient être posées. Principalement utilisés pour stocker les grumes, ces endroits ont été aménagés peu de temps après et sont parfois utilisés par les pompiers pour effectuer des exercices. Autre idée encore en cours de réflexion : celle de mettre en place des réserves d'eau sur la pointe du chemin de Loriguette et sur le bois de Chaumont. L'idée consisterait à poser quelques bâches de 120 m² chacune pour récupérer naturellement l'eau avec un budget de 36 000 €. Des mesures qui seraient accompagnées par une volonté de refaire les routes, comme ce fut le cas pour l'accès à la roche Saint-Martin. Sans oublier la suppression, déjà effective, des barbecues en forêt. Ce qui pourrait préserver de nombreux hectares forestiers et toute la biodiversité qui les compose. ●

GROUPE MAJORITAIRE

Depuis le mois de juillet 2022, la majorité travaille d'arrache-pied pour accompagner les investisseurs privés et ainsi faire émerger des projets utiles pour notre territoire. Parmi ces projets, la construction d'un pôle santé situé rue d'Alsace, annoncé depuis plusieurs mois, a été présenté début juin. Les premiers coups de pelleuse ont déjà été donnés et la construction intégrera une maison de santé pluriprofessionnelle de plus de 2000m² sur quatre niveaux.

Cette nouvelle structure est très attendue par les habitants. Elle accueillera un service de radiologie avec mammographie ainsi qu'un laboratoire d'analyse médicale. Plusieurs cellules seront réservées à des médecins généralistes, psychologues, ergothérapeutes,... La finalisation de ce pôle santé n'aurait été possible sans le soutien de Bruno Toussaint, comme l'a rappelé Alain Thirion, l'investisseur. Depuis 2022, de nombreux projets ont été annoncés. Certains ont fait part à la majorité de leur scepticisme. Force est de constater qu'à ce jour, aucun projet n'est abandonné !

Cette tribune est également l'occasion de rappeler que - comme chaque année depuis 2014 - l'été sera festif à Saint-Dié-des-Vosges ! Le programme de L'Été en Grand a été dévoilé au mois de juin. Près de 300 rendez-vous sont répertoriés. Malgré les contraintes sécuritaires liées à l'organisation des jeux Olympiques en France, le programme d'animations est dense. Chacun devrait y trouver son compte dans tous les domaines, sportifs, culturels, associatifs... Parmi les nouveautés, le cimetière militaire des Tiges peut désormais être visité à l'aide d'un guide spécialement formé, chaque vendredi à 14 h. Ce rendez-vous fait écho au classement de cette nécropole dans la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Naturellement, les repas-concerts au pied de la cathédrale auront lieu chaque vendredi soir. A noter que la cérémonie d'ouverture des jeux Olympiques sera retransmise sur écran géant le 26 juillet. Il s'agira d'un temps fort de l'été, et nous convions chaque Déodatien à nous rejoindre à cette occasion.

Nous remercions toutes les associations qui se sont mobilisées aux côtés des services pour donner une fois de plus, une image positive de notre ville ! ●

Les élus «Plus forts pour Saint-Dié avec Bruno Toussaint»

SAINT-DIÉ ÉCOLOGIQUE ET CITOYENNE

Les dernières élections européennes du 9 juin dernier ont placé la liste du Rassemblement National, à Saint-Dié-des-Vosges et dans la majorité des communes de France, en tête. Nous devons prendre acte de ces résultats et en tirer des conclusions.

Le taux d'abstention frôlant les 50% est aussi un signe inquiétant, montrant le désintérêt d'une bonne partie de la population en nos politiques, en LA politique. Ces résultats, ce manque de confiance de la part des électeurs doit nous questionner et doit remettre en cause nos élus nationaux. Le système électoral actuel ne fonctionne plus, nous devons le réformer et inclure davantage la population dans les décisions, intéresser à nouveau les citoyens dans l'acte politique au sens noble du terme.

La dissolution de l'Assemblée Nationale par Emmanuel Macron est, encore une fois, un acte d'orgueil irresponsable, infondé et digne d'un caprice. Comment pouvons-nous organiser une campagne politique et des élections en 3 semaines ? Pensons aux agents dans les mairies, préfectures et sous-préfectures pour organiser ce casse-tête en un temps record, aux réunions familiales et animations déjà prévues dans les lieux de vote...

M. Macron n'est pas (et n'a jamais été) sur le terrain, comment pourrait-il se poser ces questions !

Lorsque que nous écrivons ces lignes, le premier Tour de ces élections législatives n'a pas encore eu lieu, nous ne pouvons donc pas le commenter. En revanche, nous sommes favorable à cette Union de la Gauche et des Écologistes. Au delà des divergences qui peuvent exister, ce rassemblement était nécessaire pour battre l'extrême droite, mais aussi proposer une alternative à la politique de M. Macron, autour d'un programme clair, ambitieux, cohérent et réalisable.

Dans un esprit républicain, nous devons faire bloc contre ce parti fasciste fondé en 1972 par Jean-Marie Le Pen et des anciens nazis et membres de la Waffen-SS. Mais surtout, comprendre cet électorat, ces français « fâchés mais pas fachos », les écouter, et agir, enfin. ●

Les élu.e.s de Saint-Dié Écologique et Citoyenne

RASSEMBLEMENT POUR SAINT-DIÉ

En avril, la majorité des rues du centre-ville sont passées de 50 à 30 km/h sans qu'aucune consultation n'ait eu lieu. Certains avancent l'argument écologique pour soutenir cette mesure, or le passage à 30 km/h est loin d'être un bienfait.

En 2021, le CEREMA a publié une étude sur les émissions routières. L'étude a révélé que les émissions de dioxyde d'azote, et de CO² sont plus importantes en roulant à 30 qu'à 50.

J'ai déposé une motion afin d'organiser une consultation locale. Ils ont tous refusé, et donc ne veulent pas laisser les Déodatiens choisir. ●

Geoffrey Mourey, conseiller municipal



Ambulances - VSL - Taxi

① 03 29 55 00 85 - 03 29 56 48 38
LA DEODATIENNE - S.O.S SAINT DIE



**DISTRI CLUB
MEDICAL**

Le spécialiste du
matériel médical
et du **maintien**
à domicile !



4, rue Marie MARVINGT
Z.A.C de la madeleine
88100 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

contact@allianceambulance.fr

14, rue de la Madeleine
88100 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

Tél. 03 55 23 34 16
saint-die@districlubmedical.com

ÉCOUTER VOIR
OPTIQUE & AUDITION MUTUALISTES

**Prenez soin
durablement
de votre vue.**

.....
**PROFITEZ DE NOS
OFFRES EXCLUSIVES.**



Jusqu'à
60€*
offerts sur
vos prochaines
lunettes

.....
ÉCOUTER VOIR
4 quai Maréchal de Lattre
88100 Saint-Dié-des-Vosges

.....
OPTIQUE
03 29 55 18 20
Du mardi au samedi : 09h/12h30-13h30/19h

*60 € de réduction à valoir sur une monture de plus de 139 € TTC équipée de 2 verres progressifs avec traitement antireflets (hors 100 % Santé) ou 40 € de réduction à valoir sur une monture de plus de 139 € TTC équipée de 2 verres unifocaux avec traitement antireflets (hors 100 % Santé). Offres non cumulables avec l'avantage conventionnement ou autres forfaits et promotions en cours. Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Demandez conseil à votre opticien. Offres valables jusqu'au 31/12/2023 dans les magasins ÉCOUTER VOIR - SAINT DIE; 4 quai Maréchal de Lattre 88100 Saint Die Des Vosges. © Julien Attard - UNION TERRITORIALE MUTUALISTE LORRAINE - UTML soumise aux dispositions du livre III du Code de la Mutualité - N° SIREN 775 615 537.



Les visites guidées s'étirent jusqu'au 15 septembre.

LA VILLE SOUS TOUS LES ANGLES

Saint-Dié-des-Vosges est une ville qui regorge d'anecdotes en tous genres. Pour les découvrir, l'Office de tourisme intercommunal (situé au sein de La Boussole) vous propose différentes visites guidées jusqu'au 15 septembre. Par exemple, chaque mercredi entre 14 h 15 et 15 h 30 (réservation obligatoire), il vous est possible de découvrir la ville sous une forme décalée à travers la recherche de la Merlusse, le City croquis (nouveau cette année) ou encore le parcours du petit Déodatien.

Chaque jeudi, l'histoire de la cité vous sera racontée entre 14 h et 16 h (6 €, réservation obligatoire) tandis que chaque vendredi, de 14 h à 15 h 30, la nécropole nationale des Tiges récemment classée au patrimoine mondial de l'Humanité sera à visiter au 21 rue du Souvenir-Français (6 €, réservation obligatoire).

Pour tout renseignement supplémentaire, il convient de contacter le 03 29 42 22 22 ou d'envoyer un mail à tourisme@ca-saintdie.fr. ●



Les festivités du 14 juillet constitueront l'un des temps forts de l'été déodatien.

UN ÉTÉ DÉODATIEN

Proposant de multiples activités sur la ville, «L'Été en Grand» se poursuit jusqu'au 31 août.

Le défi était ardu, mais il a été relevé de fort belle manière. Malgré les différents avatars, le programme de l'Été en Grand rassemble 288 rendez-vous

durant la période estivale. 2024 étant une année Olympique et Paralympique, la thématique dominante est logiquement liée au sport. En dehors des événements prévus dans le cadre du label Terre de Jeux 2024 (voir pages 8-9), des démonstrations et des initiations sont proposées, entre autres, au twirling-bâton, au kayak, au tir sportif, à la boxe thaïlandaise, à l'aïkido, au football, au basket-ball, au handball ou encore à la danse. Du sport, oui, mais



Le programme est disponible à l'hôtel de ville ou sur notre site internet (www.saint-die.eu). Nouveauté cette année, des QR Codes permettent d'obtenir des compléments d'information sur les événements.

pas seulement. Grâce à l'implication des associations ou des partenaires institutionnels, de nombreux rendez-vous culturels, ludiques ou historiques vous attendent jusqu'au 31 août. Dans le lot, il y a quelques nouveautés comme l'événement Saint-Dié en fête (13 juillet), les spectacles Födösökande Bi (16 juillet) et Flam(m)e (23 juillet), la sensibilisation à la sécurité canine pour les enfants (les 17, 24, 31 juillet et 7 août), les courages de la Mère Titine (19, 26 juillet et 2 août), les animations autour de la santé (collecte de sang et Déo Défib') ou encore la présence de l'ours rouge. Mais aussi les incontournables que sont, entre bien d'autres, la fête foraine, les animations du 14 juillet avec le spectacle pyrotechnique, les repas concerts (chaque vendredi dès 19 h sur la place du Général-de-Gaulle) ou le festival Déod'Art (du 19 au 21 juillet). Vaste programme ! ●

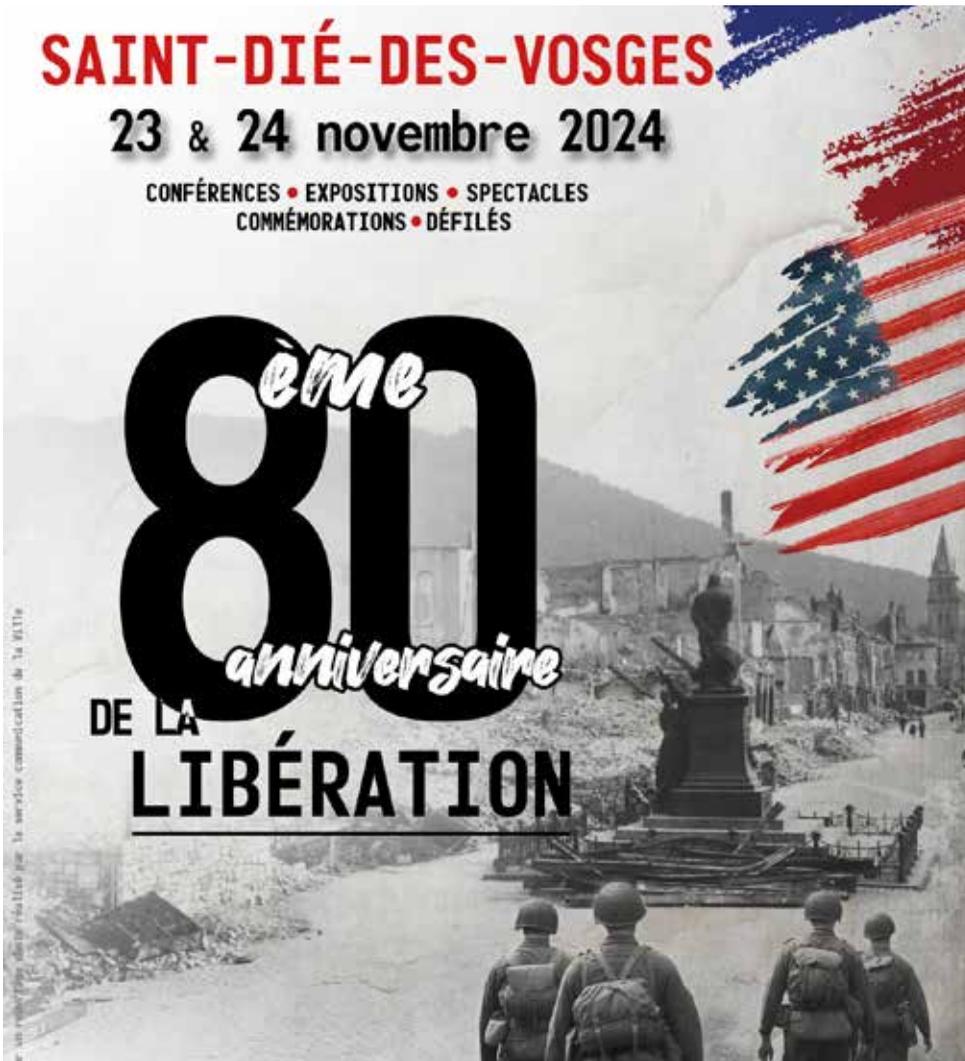
SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

23 & 24 novembre 2024

CONFÉRENCES • EXPOSITIONS • SPECTACLES
COMMÉMORATIONS • DÉFILÉS

80^{ème}
anniversaire
DE LA
LIBÉRATION

Photo réalisée par le service communication de la Ville



De nombreux rendez-vous permettront de célébrer le 80^e anniversaire de la Libération de la Ville.

LA LIBERTÉ, ÇA SE FÊTE !

Le 80^e anniversaire de la Libération de la ville sera célébré du 22 au 24 novembre.

Contexte historique

À l'instar d'une bonne partie de l'est de la France, Saint-Dié-des-Vosges fut occupée par l'armée allemande à partir du

22 juin 1940. À la suite d'un terrible affrontement entre militaires américains et allemands, la ville est incendiée dans sa majeure partie au cours du mois de novembre, avant d'être

libérée grâce à l'intervention notable du général Eisenhower. À ce titre, la commune a notamment été décorée de la croix de guerre 1939-1945 avec palme de bronze le 28 février 1949.

Célébration

Chaque année, pour célébrer l'anniversaire de la libération, la Ville organise une cérémonie protocolaire autour de la stèle de la 103^e Division Américaine et autour du monument aux morts. Pour le 80^e anniversaire, sous l'impulsion du maire Bruno Toussaint, la cérémonie prend une autre ampleur avec trois jours de festivités entre le vendredi 22 et le dimanche 24 novembre 2024.

Programme

Plus d'une vingtaine d'événements se tiendront tout au long du week-end. Cérémonie officielle, expositions, hommages, conférences, lecture publique, spectacles (cabaret, son et lumière), parade « festive », bal-concert, expérience de réalité virtuelle ou encore sonnerie des cloches seront au programme. Grâce à ces animations diverses et variées, les jeunes, comme les plus expérimentés, devraient pouvoir être de la partie.

Invités

Qui dit célébration, dit invités. Ce week-end du 80^e anniversaire ne va pas échapper à la règle : anciens combattants, historiens, représentants de villes jumelles ou encore membres d'associations de reconstitution seront pleinement acteurs de l'événement. Nous détaillerons l'ensemble dans l'une de nos prochaines éditions. ●



Les festivaliers pourront retrouver les salons et lieux emblématiques du Festival International de Géographie.

LA GÉOGRAPHIE FESTIVE

Du 4 au 6 octobre, la 35^e édition du Festival International de Géographie apportera son lot de festivités sur la commune.

Le premier week-end d'octobre, on parlera assurément de géographie à Saint-Dié-des-Vosges. Dans les bars, les restaurants ou encore les rues, les discussions risquent de fuser entre géographes et non-géographes. Ce n'est pas l'équipe organisatrice qui dira le contraire puisque selon ses dires, « *les intervenants ne cessent de vanter l'accueil chaleureux des Déodatien*s ». Pour sa 35^e édition, le Festival International de Géographie traitera en long, en large et en travers de la thématique des terres en développant des sujets tels que l'agricul-

ture, l'urbanisation, l'artificialisation, l'aménagement, l'exploitation ou encore les ressources terrestres. Nouveauté cette année, le territoire invité sera un massif montagneux, en l'occurrence, les Alpes. Rassemblant huit pays, il sera l'occasion de parler de tourisme, de climat, de biodiversité ou d'écologie. Comme à l'accoutumée, tous les sujets seront évoqués avec tous les biais possibles : conférences, débats, littérature, exposition, cinéma, spectacles... la liste est longue. Dans cette même optique, les traditionnels salons seront recon-

transformés en une Place de la Gastronomie, le parc Jean-Mansuy accueillera le Salon du Livre Amerigo-Vespucci, l'Espace François-Mitterrand deviendra l'Espace Géo-Numérique et enfin, l'ancienne médiathèque Victor-Hugo sera le théâtre du FIG Junior, qui sera également ouvert aux moins de trois ans cette année.

Retrouvez l'ensemble des informations sur le site du Festival : www.fig.sddv.fr ●



Conforme à sa traditionnelle charte graphique et à son côté poétique, l'affiche de la 35^e édition du Festival met en avant les Alpes au travers d'une montagne et la présence d'un chamois, animal emblématique du massif. La thématique « terres » se dévoile quant à elle par l'intermédiaire de différentes strates de sols (forêt, carrière, rizière, champ...) symbolisant l'exploitation, l'agriculture et les ressources mais aussi par l'urbanisation des terres avec un immeuble et la présence de l'Homme. ●

CHANTAL KLEIN, UNE FESTIVALIÈRE HÉBERGEUSE



Chantal Klein
HÉBERGEUSE POUR LE FIG

Personnes de l'ombre, les hébergeurs ont pourtant une importance capitale pour le Festival. Rencontre avec l'une d'elle, Chantal Klein.

Depuis combien de temps êtes-vous hébergeur pour le FIG ?

«L'année dernière, c'était la première fois que j'hébergeais un festivalier. J'ai donc fait la connaissance de Marie, une étudiante post-bac. C'était une belle rencontre et une expérience humaine que je vais renouveler cette année !»

Comment vous est venue l'idée de devenir hébergeur ?

«Au Festival, il y a tant de

choses à faire... c'est un vrai lieu de rencontres. J'ai donc fait connaissance avec d'autres festivaliers qui m'expliquaient ne pas pouvoir rester aux spectacles en soirée car ils devaient reprendre le train... pour revenir le lendemain matin. Je me suis donc posé la question d'héberger des festivaliers car j'avais une chambre de libre et je suis proche du centre-ville.»

Avez-vous des anecdotes particulières à raconter ?

«Chaque année j'achète le programme et je prépare consciencieusement mon week-end. Avec Marie, l'étudiante que j'ai accueillie, nous avons pu comparer nos programmes et nous conseiller. J'avoue que je

coche toujours plus de rencontres que je ne peux en faire !»

Que représente le Festival International de Géographie pour vous ?

«Lorsque je suis venue habiter à Saint-Dié-des-Vosges il y a dix ans, la découverte du Festival International de Géographie m'a ravie et enthousiasmée. Le programme est très diversifié avec des conférences, tables rondes... C'est un week-end très riche, culturellement et humainement !»

Pour devenir hébergeur, il convient d'envoyer un mail à l'adresse suivante : tourisme@ca-saintdie.fr

MICHEL ROBERT, UN SPECTATEUR DEVENU ACTEUR



Michel Robert
BÉNÉVOLE ASSIDU AU FIG

Bénévole assidu, Michel Robert fait partie des nombreuses personnes sans qui le Festival ne pourrait exister. Rencontre.

Depuis combien de temps êtes-vous bénévole au FIG ?

«Depuis ma retraite en 2020 ! Ayant du temps, j'ai souhaité apporter ma modeste contribution à cet événement majeur pour la ville.»

Quelle a été votre première approche avec le Festival ?

«J'ai des attaches en Déodatie donc je pratiquais le FIG en tant que spectateur lambda. J'ai été séduit par la diversité des

thématiques abordées mais, surtout, par la gratuité de la manifestation qui permet de créer un événement transfigurateur pour la ville pendant trois jours.»

Quelles sont vos missions ?

«Au cours de ces quatre éditions, j'ai participé au bon déroulement des conférences qui se tenaient au Temple entre 2020 et 2022 et sous le chapiteau pour les mini-conférences en 2023. Cette mission me rappelait certains aspects de ma vie professionnelle au cours de laquelle j'ai participé et/ou organisé des congrès et des conférences. J'accueillais les conférenciers et les auditeurs, je gérais au mieux

la logistique et je jouais le maître du temps.»

Que représente le FIG pour vous ?

«Un vrai moment de culture populaire au sens noble du terme qui permet de donner une autre image de la géographie ou plutôt qui montre ses multiples facettes. Il démontre que les géographes ont un impact sur notre quotidien. C'est également la possibilité de découvrir la culture du (ou des) pays invités.»

Pour devenir bénévole, il convient d'envoyer un mail avec vos coordonnées à adfig@ville-saintdie.fr



Le Pôle

Santé & Bien-être



Pôle Santé et bien être /
Saint Dié



le_pole_saint_die



polesantesaintdie

1, rue Le Corbusier - 88100 Saint-Dié-des-Vosges

www.polesantesaintdie.fr

Coachs sportifs :

Jérémy DESCOUST - 06.28.73.83.41,

Mélanie RICHARD - 06.50.07.89.78,

Nicolas LOUVIOT - 06.29.91.45.80,

Cédric HAXAIRE - 07.64.37.04.98,

M Body Shape : 07.77.05.14.12

Styliste onguilaire - Maquilleuse professionnelle :

Clara LHEUREUX - 07.77.05.14.12

Diététicienne - Nutritionniste :

Stéphanie BOYER-SPECTY - 07.66.77.01.76

Esthéticienne & Praticienne bien-être :

Adeline VALVIN - 06.80.92.48.27

Studio by Cryopôle : 07.49.06.87.17

Ergonome : Laura GASQUERES - 07.67.06.50.29

Ostéopathes : Adrien SPECTY, Allison TARISIEN,
Marine LOUIS, Victorien RENAUD, Yann BRICOLA,
Marielle MULLER - 06.58.35.97.14

Ostéobus : 07.66.02.09.66

Praticienne bien-être : Séverine COLIN -
07.49.22.98.78

Psychologue : Mathilde CAMPANA-MICHEL -
06.48.48.33.10

Sophrologue : Fabien GEROME - 06.82.38.55.78

Tatouage - Para-médical :

Julie VONDERSCHER - 06.27.42.70.91

LIPOLASER - Pressothérapie : 07.49.06.87.17

Phytothérapie : Thi'Bourgeon - 06.70.96.97.59

**LE
STUDIO**
BY CRYOPÔLE

Combinaisons EMS
(Electro Myo Stimulation)

**L'ÉQUIVALENT
DE 4 H DE SPORT
EN SEULEMENT
20 MINUTES**

M BODY SHAPE
by le Pôle

**DÉVELOPPE LES MUSCLES
RÉDUIT LES GRAISSES
SANS DOULEUR
ET SANS EFFORT**

**L'équivalent de
20 000 abdominaux
ou squats
en 30 minutes**

**LIPOLASER ET
PRESSOTHÉRAPIE**
MINCIR SANS EFFORT

Grâce à la double
action du laser froid
et de la pressothérapie

- Réduit la cellulite
- Diminution de la peau d'orange
- Tatouage para-médical



LA FLAMME, TOUJOURS

En portant la Flamme dans une rue de Colmar, Mélanie Richard a pris part aux jeux Olympiques 2024. Sans boudier son plaisir !

« J'aime aller au bout des choses dans tout ce que j'entreprends, c'est ma philosophie ! » Cette flamme, ce tempérament fonceur, est la meilleure arme de la Déodatienne Mélanie Richard, 42 ans, maman de deux enfants de 23 et 15 ans, au moment d'affronter des batailles ou de relever des défis. Cette assistante de direction à la Poste est surtout connue pour son investissement sportif. Passionnée de danse depuis toute petite - « c'est mon

échappatoire, ma vie » - elle a créé Mel'Fitness & Danse il y a dix ans « pour permettre à tous de danser, quel que soit leur niveau et leur morphologie ». Et ça a marché : aujourd'hui, les 250 adhérents ont tous des profils différents « mais complémentaires » et ont su tisser des liens d'amitié. Perfectionniste, souhaitant ne proposer que le meilleur, Mélanie a également décroché son diplôme d'Éducatrice sportive. Et porte à bout de bras l'événement « Bouge en bleu » afin de récolter des fonds destinés à aider les structures locales dédiées à l'autisme. « Je préfère ne rien faire plutôt que faire les choses à moitié... » Cette générosité fait partie des valeurs de Mélanie Richard, comme elle fait siennes celles véhiculées par le sport, le handicap, le travail. Alors, elle a été l'un des 10 000 Français à avoir porté la flamme Olympique dont « la symbolique correspond à mes combats de vie ». « Amener la lumière jusqu'aux Jeux, c'est une grande fierté et une belle opportunité. À mes yeux, ça n'est pas

une reconnaissance car je n'attends de reconnaissance de personne, c'est vraiment une démarche personnelle par rapport aux difficultés que j'ai rencontrées, aux combats que j'ai dû mener pour moi et pour ma famille. » Sa famille... Ses enfants, son conjoint. « Leur soutien me permet de continuer et de développer mes activités. Mais ça va au-delà de ça. Ils sont ma priorité absolue. » ●



23 mai 2001
Naissance de sa fille

18 décembre 2008
Naissance de son fils

26 juin 2024
portage de la flamme Olympique à Colmar ♦

SOLDES DU 26 JUIN AU 23 JUILLET

**TOUJOURS LÀ
POUR S'ENFLAMMER
AVEC VOUS !**



2024 PALMARÈS FRANCE **Capital**
MEILLEURES ENSEIGNES
QUALITÉ DE SERVICE
"Magasins multimédias et d'électroménager"
avec statista



~~549€~~ - 50€
DE REMISE IMMÉDIATE
499€
+8,00 €
éco-p. = 507,00€

PHILIPS

**LED - 43" ULTRA
HAUTE DÉFINITION**

réf : 43PUS8349

- Résolution 3840x2160
- Ambilight 3 côtés
- 3 prises HDMI • 2 ports USB
- Smart TV • Wifi

10X
SANS
FRAIS

RAPPORT
QUALITÉ/PRIX



VOIR NOTRE SÉLECTION TÉLÉVISEURS



~~249€~~ - 50€
DE REMISE IMMÉDIATE
199€
+0,30 €
éco-p. = 199,30€

KRUPS

Tireuse à bière*

réf : VB700800

- Température réglable
- Indicateur LED du niveau de bière
- Compresseur silencieux
- Compatible fût pressurisé 5 l

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

TOUJOURS + PRÈS DE CHEZ VOUS



procie.com

+400
POINTS
DE VENTE

Retrouvez les coordonnées
du magasin le plus proche
de chez vous



TOUJOURS LÀ POUR VOUS



UN GAGE DE CONFIANCE ET DE PROXIMITÉ
Liste des magasins labellisés sur procie.com

S.V.D. SAINT-DIÉ

17, rue Antoine de St Exupéry
88100 Saint-Dié-des-Vosges
Tél. : 03 29 27 29 70

www.procie-st-die-des-vosges.com